

RECAPITULATIF DES DATES D'ENGAGEMENTS DES EQUIPES – SAISON 2025/2026

(sous réserve de modifications – mis à jour au 09.06.2025)



	Compétitions départementales	Date limite d'engagements sur Footclubs	Date limite de paiement des engagements au District	Observations
CHAMPIONNATS	Seniors D1-D2-D3	15/07/2025	31/07/2025	
	Seniors D4	27/08/2025	31/08/2025	
	Jeunes masculins U18 D1 - U17 D1 - U15 D1 - U13 D1 – U11 D1	16/07/2025	31/07/2025	Fiche de volontariat D1 à retourner pour le 01/07/2025
	Jeunes masculins U18 D2 - U15 D2 - U15 D3 - U11 D2 - U11 D3	03/09/2025	30/09/2025	Fiche de volontariat D2 à retourner pour le 22/08/2025
	Jeunes masculins U13 D2 – U13 D3	27/08/2025	31/08/2025	
	Jeunes masculins U9 - U7	12/09/2025	30/09/2025	
	Seniors Féminines à 11 et à 8	03/09/2025	30/09/2025	
	Jeunes féminines U18F à 8 - U15F à 8 - U13F à 8	03/09/2025	30/09/2025	
	Jeunes féminines U11F - U9F - U7F	12/09/2025	30/09/2025	
	Seniors Futsal	15/10/2025	31/10/2025	
COUPES	Coupe de Loir-et-Cher Masculins	15/07/2025	31/07/2025	Obligatoire pour les équipes 1 de D1 et D2
	Coupe de District	15/07/2025	31/07/2025	Ne concerne que les D1 à D3 inclus Obligatoire pour les équipes 1 de D3
	Coupe des Châteaux	27/08/2025	31/08/2025	Ne concerne que les D4 Obligatoire pour les D4
	Coupe U18 masculins	27/08/2025	31/08/2025	1 seule équipe par club ou entente <u>Inscription automatique</u>
	Coupe U15 masculins	27/08/2025	31/08/2025	1 seule équipe par club ou entente <u>Inscription automatique</u>
	Coupe de Loir-et-Cher féminines à 11	03/09/2025	30/09/2025	1 seule équipe par club ou entente <u>Inscription automatique</u>
	Coupe de Loir-et-Cher féminine à 8	03/09/2025	30/09/2025	1 seule équipe par club ou entente <u>Inscription automatique</u>
	Coupe U18 féminines	03/09/2025	30/09/2025	1 seule équipe par club ou entente <u>Inscription automatique</u>
	Coupe U15 féminines	03/09/2025	30/09/2025	1 seule équipe par club ou entente <u>Inscription automatique</u>
	Coupe seniors Futsal	12/12/2025	31/12/2025	Sous réserve

Rappel : les clubs en entente doivent faire déclarer leurs ententes en retournant le dossier Entente avant le :

4 juillet 2025 pour les Seniors Masculins et Féminins

1^{er} juillet 2025 pour les Jeunes (D1) et **22 août 2025** pour les Jeunes Masculins (D2/D3) et Jeunes Féminines